



Antoine Bozio, en janvier 2016. HAMILTON/REA

Prix du meilleur jeune économiste 2017

Antoine Bozio, 39 ans, directeur de l'Institut des politiques publiques, est le lauréat de cette 18^e édition

LE CERCLE DES ÉCONOMISTES

Depuis sa création, le Prix du meilleur jeune économiste, décerné par *Le Monde* et le Cercle des économistes, vise à distinguer non seulement l'excellence de la production académique des économistes français de moins de 41 ans, mais aussi leur contribution au débat public en matière de politique économique ou de prise de décision parmi les acteurs privés, en débordant éventuellement vers d'autres sciences sociales.

On retrouve donc, dans l'attribution de ce prix, la mission du

Cercle des économistes, qui est d'organiser et de promouvoir un débat économique ouvert et accessible à tous. Fondé en 1992, à l'initiative de Jean-Hervé Lorenzi, le Cercle réunit 30 membres, pour la plupart universitaires, qui ont exercé ou exercent des responsabilités privées ou publiques. Chacun de ces membres a des approches et des compétences différentes, garantissant ainsi une richesse des débats. Mais une conviction les rassemble : la nécessité d'offrir un espace de dialogue et de confrontation d'idées entre les économistes et avec la société.

Cette année, pour l'attribution du Prix du meilleur jeune écono-

miste 2017 et des trois nominations, le jury a reçu 42 candidatures, contre 45 l'an dernier, 41 en 2015, 34 en 2014 et 33 en 2013. Onze des participants présentaient leur candidature pour la première fois, et 31 avaient déjà été candidats. Six candidats sont en poste à l'étranger, contre 36 en France. Huit femmes seulement se sont mises sur les rangs, en léger progrès par rapport aux années précédentes.

DÉFIS D'AUJOURD'HUI

Les travaux des candidats donnent un aperçu des thématiques de recherche dominantes au sein de cette génération de jeunes économistes. Parmi les lauréats et nominés, citons : l'architecture des systèmes de retraite ou la question des rapports entre les prélèvements fiscaux ou sociaux et l'offre de travail et les niveaux de salaires (Antoine Bozio) ; l'analyse des préférences morales et leurs interrelations avec les stratégies coopératives des décideurs, notamment du point de vue de leurs effets sur l'efficacité des interventions publiques (Nicolas Baumard) ; en matière de commerce international, le rôle de l'hétérogénéité des firmes et des barrières dans l'accès aux réseaux d'information, ou la question des rapports entre les flux migratoires et les investissements directs à l'étranger (Isabelle Méjean) ; au

On note l'essor des démarches proches, notamment, de la psychologie expérimentale

croisement du commerce international et de la macroéconomie internationale, les effets de la granularité, c'est-à-dire de la distribution statistique de la taille des firmes, sur l'ampleur des fluctuations macroéconomiques en France et leur corrélation avec les cycles internationaux (Thomas Chaney).

Dans les programmes de recherche des autres candidats, on retrouve des thématiques traditionnelles telles que les imperfections de la finance, les rapports entre fiscalité et offre de travail, les relations entre démographie, immigration et croissance, le rôle des rigidités sur le marché du travail... Mais on découvre également, d'avantage que les années précédentes, des préoccupations très proches des défis d'aujourd'hui : le poids des discriminations par genre, appartenance sociale ou religieuse dans l'accès à l'emploi ; l'efficacité souvent contestable des politiques de retour à l'emploi ; la question des inégalités

d'accès à l'éducation et les effets pervers des dispositifs de type carte scolaire ; l'hétérogénéité spatiale et les fortes disparités géographiques en matière de chômage et de localisation des migrants... Sous l'angle méthodologique, les réflexions théoriques et la modélisation sont complétées, plus souvent que dans le passé, par des travaux appliqués de type expériences contrôlées, et on note l'essor des démarches se situant aux frontières de la discipline, proches, notamment, de la psychologie expérimentale.

Mais les jeunes économistes français participent trop peu aux débats publics, alors même que leurs travaux apportent souvent des démentis très nets aux idées fausses ou aux dénis de la réalité économique qui ont proliféré au moment de l'élection présidentielle. Le Cercle des économistes a beaucoup œuvré pour réduire le clivage entre la connaissance économique et les hommes politiques, mais il y a encore du chemin à faire, notamment, à l'occasion des Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, qui auront lieu du 7 au 9 juillet, et dont la thématique « A la recherche de nouvelles formes de prospérité » recouvre la question bien actuelle de savoir comment on peut relancer durablement la croissance et échapper au risque de stagnation séculaire. ■

PALMARÈS

Les distinctions de 2017

Prix du meilleur jeune économiste : Antoine Bozio
Nominés : Thomas Chaney, Nicolas Baumard et Isabelle Méjean

Les lauréats de 2000 à 2016

Bruno Amable
et Agnès Bénassy-Quéré (2000)
Pierre-Cyrille Hautcoeur (2003)
Pierre Cahuc (2001)
Philippe Martin
et Thomas Piketty (2002)
Pierre-Cyrille Hautcoeur (2003)
David Martimort (2004)
Esther Duflo
et Elyès Jouini (2005)
Thierry Mayer
et Etienne Wasmer (2006)
David Thesmar (2007)
Pierre-Olivier Gourinchas (2008)
Yann Algan
et Thomas Philippon (2009)
Emmanuel Saez (2010)
Xavier Gabaix (2011)
Hippolyte d'Albis (2012)
Emmanuel Farhi (2013)
Augustin Landier (2014)
Pascale Dupas (2015)
Camille Landais (2016)

Un prix créé par « Le Monde » et le Cercle des économistes

Le Prix du meilleur jeune économiste, créé en 2000 par *Le Monde* et le Cercle des économistes, vise à valoriser les travaux d'un économiste français ou travaillant en France de moins de 41 ans. Pouvaient concourir tous les économistes issus du monde universitaire ou des grandes écoles, en France ou à l'étranger, dont les travaux relèvent de l'économie appliquée et qui permettent de promouvoir le débat public. Les candidats devaient adresser au Cercle des économistes, outre un CV détaillé, les trois publications leur paraissant les plus représentatives de leur production scientifique, ainsi qu'une note de synthèse soulignant l'intérêt et l'originalité de leurs apports. Sur cette base, les membres du jury final, présidé par André Cartapanis et associant les représentants du Cercle des économistes et du *Monde*, ont attribué le prix et décerné trois nominations, remis à la Banque de France par son gouverneur François Villeroy de Galhau.

« L'évaluation sert le débat démocratique »

Le lauréat 2017, Antoine Bozio, consacre sa carrière de chercheur à l'audit des politiques publiques

ENTRETIEN

Antoine Bozio, 39 ans, est directeur de l'Institut des politiques publiques de l'École d'économie de Paris. Nominé pour le Prix du meilleur jeune économiste en 2014, il en est le lauréat 2017 pour ses travaux sur l'évaluation des politiques publiques.

Comment avez-vous été amené à vous intéresser à l'évaluation des politiques publiques ?

J'ai toujours été intéressé par l'exercice démocratique, par la façon d'agir collectivement pour régler les problèmes de société. La raison pour laquelle je me suis engagé dans une carrière de recherche universitaire en économie est que je n'étais pas très convaincu par l'ENA comme voie royale pour savoir quelle politique mettre en place. J'ai été assez vite persuadé qu'en réalité on ne le sait pas très bien : de nombreux dispositifs créés sur de bonnes intentions ont eu l'effet opposé à celui escompté. Dans notre monde complexe, il est nécessaire de bien comprendre l'impact des multiples options possibles des politiques publiques avant d'arbitrer les choix politiques.

L'évaluation, pour moi, consistait à élaborer une démarche scientifique pour donner le plus

d'informations possible sur l'impact des politiques, au service du débat démocratique, pour sortir de la dichotomie du type : « Faut-il plus ou moins d'Etat ? » Cette opposition exprime un point de vue idéologique, mais sans faire avancer nos choix collectifs. Ce n'est pas vraiment la bonne question. La vraie question serait plutôt : « Quelles dépenses ont le plus d'efficacité pour l'objectif fixé (réduire les inégalités, baisser le chômage, favoriser l'innovation, etc.) ? »

Un exemple ?

Sur la réforme du marché du travail qui a donné lieu à controverses, ce qui frappe, c'est l'ampleur de notre ignorance. L'Etat fait peu d'efforts en termes d'évaluation et de conception des politiques publiques. Ainsi, lors de la mise en place du CICE [Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi], qui correspondait à une dépense d'un point de PIB, soit 20 milliards d'euros, on n'a consacré que 200 000 euros à son évaluation, soit 0,001 % ! Cela aurait mérité d'investir un peu plus pour savoir si ces milliards étaient utilisés de la meilleure façon.

Quelles ont été vos premières recherches ?

Parmi les dépenses publiques, le budget le plus important est celui des retraites : 14 points de PIB. J'ai

donc choisi de consacrer mes premières recherches à l'évaluation des réformes des retraites en me disant que, si on parvenait à améliorer l'efficacité de cette dépense ne serait-ce que de 1 %, l'effet serait considérable. En 2004, quand j'ai commencé ma thèse, très peu de travaux avaient été réalisés et ils consistaient essentiellement à documenter les grands équilibres entre vieillissement et viabilité des caisses de retraite.

La méthodologie que j'ai appliquée à la première réforme disponible, celle de Balladur de 1993, consistait à mesurer sur la population concernée l'impact de chacun des paramètres modifiés par la réforme : combien de personnes étaient restées plus longtemps en emploi, comment avait évolué le chômage, etc. Cette méthodologie a permis de sortir de l'opposition théorique, d'objectiver le débat et de rentrer davantage dans le détail.

Le prix récompense l'ensemble de vos travaux, dont ceux sur la retraite, aujourd'hui repris par Emmanuel Macron pour proposer des comptes notionnels. Quelle est l'innovation majeure de cette réforme ?

En 2008, Thomas Piketty m'avait incité à réfléchir à une proposition de réforme des retraites qui permette de redonner confiance dans

« De nombreux dispositifs créés sur de bonnes intentions ont eu l'effet opposé à celui escompté »

la pérennité du système. Nous avons abouti au fonctionnement en comptes notionnels afin de sortir de deux points de blocage. Le premier est que notre système actuel est d'une complexité inouïe, qui nuit directement à la confiance : les jeunes générations croient – à tort – qu'elles cotisent pour rien. Le second problème concerne l'équilibre de long terme du système. Depuis 1987, les gouvernements successifs ont choisi la désindexation des salaires de référence comme mode principal d'équilibrage du système des retraites face à l'augmentation de l'espérance de vie. Cela conduit à rendre notre système dépendant d'une croissance de long terme bien incertaine.

Pour sortir de cette situation, il fallait trouver une formule de calcul des pensions qui garantisse des taux de remplacement indépendamment de la croissance, tout en prenant en compte l'aug-

mentation de l'espérance de vie. C'est ce que font les comptes notionnels. Dans un premier temps, les cotisations sont revalorisées en fonction de la croissance des salaires, puis au moment du départ en retraite, l'espérance de vie moyenne de la génération concernée sert à déterminer le montant de pension. Les paramètres sont fixés par génération, au vu des tables de mortalité de projection de l'Insee. Avec les comptes notionnels, chacun part quand il veut. En fonction des cotisations versées, il sait à quelle pension il a droit.

Les Suédois ont mis vingt ans à réaliser ce type de réforme.

La France pourrait-elle le faire en un mandat présidentiel ?

Pour la France, il y a bien un ou deux ans de travail pour convertir les anciens droits obtenus dans chacun des régimes en nouveaux droits. En revanche, pour la phase de mise en œuvre, même si les conseillers d'Emmanuel Macron envisageaient plutôt une transition de neuf à dix ans, je tends à penser qu'on peut échapper à une transition longue, en maintenant au départ des taux de cotisation différents. Si l'on souhaite faire converger les efforts contributifs dans les différents régimes, cela peut prendre du temps, mais il n'est pas nécessaire que cette convergence ait lieu immédiatement.

Votre plus récent projet est la création de l'Institut des politiques publiques. Pourquoi cette innovation ?

Après ma thèse, j'ai travaillé au Royaume-Uni dans un centre d'évaluation des politiques publiques. Durant les cinq ans où j'étais à l'Institute for Fiscal Studies (IFS), j'ai été frappé par l'impact qu'avaient leurs travaux sur le débat public britannique, repris au Parlement, par les médias, donnant une voix au monde de la recherche, perçu comme plus impartial, moins politisé que les think tanks ou les lobbys. Il n'y avait pas d'équivalent en France.

L'Institut des politiques publiques (IPP), créé en 2012 par le Crest et l'École d'économie de Paris, compte aujourd'hui une douzaine de chercheurs, qui ont l'ambition de faire ce travail. Nos travaux ont déjà concerné de nombreuses politiques, des allocations logement (pour la Cour des comptes) aux propositions sur le revenu de base de Benoît Hamon, du crédit impôt recherche (CIR) aux politiques éducatives et à la retraite, qui intéressent M. Macron. Faire porter la discussion non plus sur des choix idéologiques mais sur des arbitrages chiffrés favorise le débat démocratique dans un cadre plus constructif. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE RODIER

LES NOMINÉS PARLENT DE LEURS TRAVAUX

« Une équation de la gravité »

Comment êtes-vous venu à l'économie et au commerce international ?

J'ai choisi l'économie parce qu'elle rejoignait les deux domaines qui m'intéressaient : les mathématiques et les sciences humaines. Elle est proche des sciences dures, par sa technicité et sa méthode, mais traite de la société. La question du commerce international illustre bien cette position. D'abord, les données, issues des chiffres des douanes, sont présentes partout dans le monde et de bonne qualité. Ensuite, les échanges marchands obéissent à une loi extraordinairement stable, qui explique 80 % de leur distribution dans le monde. Cette « équation de gravité », trouvée incidemment en 1962 par l'économiste hollandais Jan Tinbergen, dispose que les échanges entre pays sont proportionnels à la richesse de chacun, mesurée en PIB, et inversement proportionnels à leur éloignement. Si l'on passe de 500 à 1 000 kilomètres de distance, le commerce est divisé par deux. Et cela était déjà le cas il y a 4 000 ans. On dirait une loi de la physique. C'est très rare en économie.

Votre défi est justement de démontrer la pertinence de cette loi dans le royaume d'Assyrie, au XIX^e siècle av. J.-C. Pourquoi ?

Cette grande civilisation de Mésopotamie a connu un âge d'or qui n'a duré que 150 ans mais dont on conserve des traces précises grâce à des tablettes d'argile retrouvées au cœur de la Turquie actuelle. Celles-ci répertorient des milliers de contrats conclus entre marchands mais aussi entre villes et royaumes vers 1900 avant notre ère. Ils autorisaient la libre circulation des marchands avec des taxes et des droits de passage, et prévoyaient des procédures d'arbitrage en cas de litige. Les marchands chanceux faisaient fortune en transportant sur plusieurs milliers de kilomètres des métaux précieux et des étoffes rares. Ils devenaient alors des capitalistes, investissant dans les expéditions des autres et finançant les infrastructures indispensables, comme les ponts. Certains contrats calculaient les taux d'intérêt, la répartition des bénéfices et réservaient un intérêt financier pour le chef des caravanes, l'équivalent de nos stock-options.

Et l'équation de gravité fonctionne ?

Parfaitement. D'où l'idée qui nous est venue de l'utiliser pour tenter de localiser des cités perdues de cette époque glorieuse de l'âge de bronze. Si on connaît la richesse des villes et la qualité de leurs échanges, on devrait pouvoir en déduire leur emplacement géographique. Ce travail réunit trois économistes et un historien.

Les similitudes sont troublantes avec la période actuelle, que vous étudiez également...

Je travaille sur un autre sujet immuable, l'importance des réseaux relationnels, c'est-à-dire la connaissance des clients et des fournisseurs dans le développement des entreprises à l'international. Les stratégies divergentes des sociétés s'expliquent par les réseaux dans lesquels elles ont commencé leur carrière. Mais personne n'échappe à l'équation de gravité, qui fonctionne même entre villes ou départements. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE ESCANDE



Thomas Chaney
40 ans
Professeur d'économie à Sciences Po Paris

« Monter en gamme pour exporter »

Vos travaux portent sur le commerce international et le comportement des entreprises sur les marchés étrangers. Comment résonnent-ils avec les débats actuels sur ces questions ?

Mes recherches mettent en évidence qu'on se trompe lorsqu'on veut opposer petites et grandes entreprises, comme cela a été souvent le cas pendant la campagne électorale. Dire qu'il y a les « méchants grands » et les « gentils petits », c'est oublier que les grands sont des écosystèmes qui font travailler beaucoup de petits. Les grandes firmes qui exportent ont énormément recours à des petites entreprises, en tant que fournisseurs ou sous-traitants. Ces réseaux peuvent être source de croissance : une petite entreprise qui vend des produits à un exportateur accède indirectement aux marchés étrangers. Cela peut être aussi un facteur de vulnérabilité : quand les entreprises sont liées les unes aux autres, si une grande a un problème, cela va se répercuter sur toute la chaîne.

Comment favoriser la position des entreprises dans la compétition internationale ?

Ce qui compte, c'est la montée en gamme : faire du qualitatif, produire des biens qui ont un contenu technologique important. La formation est capitale. Une des raisons pour lesquelles les entreprises françaises sont performantes sur les marchés internationaux, c'est parce que les travailleurs français sont qualifiés et innovants. Après, les firmes n'ont pas toutes les mêmes besoins. Pour les petites, ce qui compte davantage, c'est de concevoir des mesures de soutien à l'export, comme peut le faire par exemple Business France. Il peut s'agir d'un support logistique pour les aider à trouver des clients, car il n'est pas facile de passer d'une activité purement domestique à une ouverture sur les marchés étrangers.

Pas de mesure globale, donc ?

Non, il n'est pas judicieux de faire de grandes politiques qui s'appliquent à tout le monde. C'est ce que l'on voit avec le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Ce genre de mesure a l'intérêt d'être assez simple, puisqu'elle s'adresse à toutes les entreprises sans discriminer. Mais ça coûte cher, avec des effets limités. Il faut être plus fin dans le ciblage, en fonction des besoins des entreprises, et, surtout, renforcer le volet évaluation et expérimentation de ces politiques publiques.

Pourquoi vous êtes-vous intéressée à ces sujets ?

J'ai fait de l'économie un peu par hasard. J'aimais les maths et je cherchais à en faire après mon bac. Je me suis inscrite en économie car c'est une manière d'utiliser des techniques quantitatives pour parler de questions de société. L'économie a parfois eu l'image d'une science très théorique, fondée sur des modèles qui ne disaient pas grand-chose de la réalité, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il y a un aller-retour permanent entre les modèles et les données. Les données d'entreprises que j'utilise permettent d'étudier la réalité statistique dans le détail, ce qui apporte un éclairage nouveau à des problèmes standards de la macroéconomie. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE DE VERGÈS

« L'humain, espèce morale coopérative »

Vous avez cumulé des formations en économie, biologie, sociologie, philosophie et sciences cognitives. Pourquoi cet éclectisme ?

Les modèles économiques standards, que j'ai appris au début de mes études, donnent une vision simplifiée du comportement humain. L'hypothèse d'un individu rationnel et égoïste permet de modéliser de façon simple les comportements sur le marché – et encore, pas tous. Mais, dès que l'on sort des rapports de marché, il faut une vision plus complexe pour comprendre le réel.

Il ne suffit pas pour autant de dire que les individus sont généreux et coopératifs. Il faut une théorie pour expliquer pourquoi on est parfois égoïste, parfois généreux. Ma recherche part de la philosophie, plus précisément de la théorie de la justice de John Rawls. Les humains sont une espèce morale extrêmement coopérative, cela de façon innée, et non parce que nous serions façonnés par des institutions ou des cultures. Toutes nos ressources étant obtenues par des interactions, nous avons intérêt à être généreux avec les autres pour qu'ils coopèrent avec nous.

Les biologistes, par exemple Richard Dawkins, travaillent sur l'hypothèse que la sélection naturelle a plutôt bénéficié à ceux qui étaient les plus généreux ; le darwinisme, contrairement à ce qu'on dit, n'est pas la loi du plus fort ! On peut alors modéliser les conditions dans lesquelles être altruiste est un comportement gagnant.

Quelles conclusions pratiques en tirer ?

Par exemple, on peut penser que les gens sont prêts à payer leurs impôts non pas parce qu'on les menace d'une amende s'ils ne les paient pas, mais parce qu'ils estiment que le système fiscal est juste. C'est ce qu'on appelle la « coopération conditionnelle ». Si vous êtes trop généreux, on vous exploite ; si vous n'êtes pas généreux du tout, on ne coopère pas avec vous. C'est donc le sentiment d'équité et de confiance – si vous faites quelque chose pour les autres, ils feront quelque chose pour vous – qui peut tracer la voie de politiques publiques efficaces.

Quel éclairage peut apporter la psychologie ?

Les économistes expliquent pourquoi la croissance explose à certains endroits, à certaines époques et pas à d'autres par la combinaison des facteurs productifs (travail, capital, technologie) ou par la description historique d'évolutions institutionnelles (droit, politique) et culturelles (religion, idéologies). Ces explications négligent les changements de la psychologie collective : comment et pourquoi passe-t-on, massivement, de la défiance à la confiance, de la violence à la coopération ? Les sciences cognitives, qui associent biologie, psychologie, anthropologie, donnent des éléments de réponse. C'est ce que j'ai appris avec l'anthropologue Dan Sperber, qui a supervisé ma thèse. Les économistes pensent que la biologie fige l'explication des comportements dans le marbre, alors qu'elle décrit au contraire leur variété en fonction de l'environnement. Avec les sciences cognitives, j'ai bouclé la boucle : je fais à nouveau de l'économie ! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ANTOINE REVERCHON